

Le prêt annuel des instruments de musique

Tarifs 2018-2019*

		Prêt d'instruments de musique à titre onéreux Tarifs pour les Parisiens et Parisiennes	Prêt d'instruments de musique à titre onéreux Tarifs pour les personnes ne résidant pas à paris**
1	QF inférieur ou égal à 234€	10€	13€
2	QF inférieur ou égal à 384€	12€	15€
3	QF inférieur ou égal à 548€	15€	19€
4	QF inférieur ou égal à 959€	51€	64€
5	QF inférieur ou égal à 1 370€	82€	104€
6	QF inférieur ou égal à 1 900€	103€	129€
7	QF inférieur ou égal à 2 500€	154€	192€
8	QF inférieur ou égal à 3 333€	206€	257€
9	QF inférieur ou égal à 5 000€	315€	393€
10	QF supérieur à 5000€ et en cas d'absence de justificatif	444€	554€

* Sous réserve de modification de la grille tarifaire

** Les tarifs appliqués aux personnes ne résidant pas sur le territoire parisien sont majorés de 25%.